

Genève, le 25 mai 2012

*Aux représentant-e-s des médias  
Aux représentant-e-s des autorités*

**Conférence de presse de la Cour des comptes**

**Publication d'un nouveau rapport**

**Utilisation des subventions publiques versées à  
l'Association du Servette Football Club**

A l'occasion de la parution d'un nouveau rapport, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**jeudi 31 mai 2012 à 10h30**

**à la salle de l'Alabama**

2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Monsieur Stanislas Zuin, président, Madame Myriam Nicolazzi et Monsieur Marco Ziegler, magistrats suppléants, interviendront durant cette séance et vous présenteront un rapport relatif à l'utilisation des subventions publiques versées à l'Association du Servette Football Club.

A la demande de Monsieur Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, agissant dans le cadre d'une démarche conjointe avec Monsieur Sami Kanaan, conseiller administratif en charge du département de la culture et du sport de la Ville de Genève, la Cour des comptes a analysé l'utilisation des fonds alloués en 2011 par l'Etat de Genève et la Ville de Genève à l'Association du Servette Football Club. Ces aides s'inscrivent dans un objectif général de soutien à la formation des jeunes et représentent un montant supérieur à 500'000 F pour l'année sous revue.

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas Zuin  
Président

*Pour toute information complémentaire, prière de contacter  
Monsieur Stanislas ZUIN, Président de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 93, courriel : [stanislas.zuin@etat.ge.ch](mailto:stanislas.zuin@etat.ge.ch)*